



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 3 octobre 2013

Préavis N° 15/2013 concernant le projet de réaménagement de la route d'Hauteville dans le secteur compris entre la sortie amont de l'autoroute A9 et la route de Fenil.

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 30 septembre 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°15/2013,

où les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a refusé à la majorité des voix moins 16 avis contraires et 10 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 476'300.- ;
- Autoriser la Municipalité à financer ces investissements en recourant à l'emprunt si nécessaire ;
- Amortir ces investissements selon le point 7 de c préavis, rubrique « Amortissement »

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 septembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Vice-Président

Daniel Berner



La secrétaire

Chantal Colagioia